



# THALES

**QUESTIONS  
POSEES PAR LES DELEGUES DU PERSONNEL  
MARDI 19 JUILLET 2016**

## QUESTIONS SUPPER

### 1. ENCOMBREMENT DES COULOIRS

Depuis plus d'un an, la zone devant l'ascenseur au rez-de-jardin du bâtiment P est encombré de caisses bois pour l'OSF et se trouve très largement en dehors des zones de stockage délimitées. Malgré la demande faite au propriétaire de les stocker dans un endroit plus convenable. Rien n'est fait.

De plus, voyant cet entreposage sauvage, d'autres éléments sont également stockés. Actuellement, un caisson climatique trône devant l'ascenseur .

- Nous demandons l'évacuation de ces encombrants
- Nous souhaitons que la Direction détermine des zones de stockage pour des stockages sur le site (rdc Bât P par anticipation pour le mois de septembre).
- Pouvons-nous stocker chez Daher des produits finis ? Si oui, y a-t-il une zone sécurisée ? (comme frêt aérien).

Réponse :

- Une zone dans le sous-sol du Bât P est prévue pour le stockage des containers et des caisses pour OSF dès le mois d'août prochain.
- Les zones de stockage containers et matériels sont déjà définis sur le site et se trouvent au bâtiment J et au quai de réception.
- La société Daher stocke les composants (sous-ensembles), moyens d'essais et conteneurs mais ne stocke pas les produits finis militaires.

### 2. SEMESTRIELLE

Beaucoup de salariés sont revenus très déçus des propos de la Direction lors de la semestrielle. Nous sommes en très bonne santé. Nous vous récompensons de vos efforts par de la participation et intéressement (plafonnés). Il faut se remonter les manches pour les challenges à venir.

Le barbecue pouvant être la cerise sur le gâteau. Malheureusement, très peu ont vu le gâteau.

- Comment la Direction va motiver le personnel ?
- Vu la montée en cadence des affaires, est-ce que la Direction est consciente du manque de ressources, de moyens (surfaces) pour que le travail soit fait correctement dans tous les domaines pas seulement en production.
- Le parc de réparations ne cesse de grossir, et nous ne voyons pas de remise en question sur son dimensionnement tant au niveau des ressources que des surfaces de stockage.
- Est-ce que les salariés qui croulent déjà sous la charge auront le temps de former les nouveaux ? NON ou vite fait, que répond la Direction ?

Réponse :

Depuis janvier 2016, nous avons déjà réalisé 74 embauches externes et 51 mobilités groupe.

Lors de la semestrielle, JM Pratz a présenté un point détaillé sur les surfaces actuelles et à venir de Tosa.

Tout est mis en œuvre au sein de l'entreprise pour pouvoir intégrer et former les nouveaux embauchés dans de bonnes conditions.

### **3. PNG BURO+**

Quand un cadre travaillant dans les locaux "Guynemer" va en réunion à Buro+ et qu'il part directement chez lui après la réunion sans passer par les locaux "Guynemer" son temps de travail à Buro+ n'est pas pris en compte.

- Nous demandons que le nécessaire soit fait pour remédier à ce dysfonctionnement.
- Nous demandons que les horaires des cadres soient contrôlés et, si nécessaire, les mises à jour soient faites.

**Réponse :**

**Le PNG à l'entrée de Buro+ fonctionne et le salarié qui entre et sort de ce bâtiment à son temps de travail enregistré que son poste de travail soit sur Guynemert ou Buro +.**

### **4. TELETRAVAIL ET E CONGES**

Le dysfonctionnement n'est pas réglé, les jours ont été supprimé jusqu'au 26 mai.

- Etait-ce un essai ?
- Nous demandons que le nécessaire soit fait pour la totalité de l'année.

**Réponse :**

**Nous faisons remonter cette anomalie.**

## QUESTIONS CFTC

### 5. MEDAILLE DU TRAVAIL

A quelle(s) date(s) sera(ont) versée(s) la prime de la médaille du travail en 2017 sur le compte des salariés ?

**Réponse :**

**La prime de la médaille du travail 2017 sera versée sur la fiche de paie du mois de mars 2017 pour la promotion de janvier et sur la paie du mois d'octobre 2017 pour la promotion de juillet.**

### 6. MEDAILLE DU TRAVAIL / PERCO

A quelle(s) date(s) sera(ont) versée(s) la prime de la médaille du travail sur le PERCO en 2017 pour les salariés qui en auront fait la demande ?

**Réponse :**

**La prime de la médaille du travail sur le Perco en 2017 sera versée sur la fiche de paie du mois de mars 2017 avec un placement AMUNDI début avril, pour la promotion de janvier 2017 et sur la paie du mois d'octobre 2017 avec un placement début novembre pour la promotion de juillet.**

### 7. CLIMATISATION DES ALGECOS

L'installation des climatisations dans les algécos a pris du retard. A quelle date les climatisations seront-elles en fonctionnement ?

**Réponse :**

**La mise en service de la climatisation est prévue aux alentours du 3 Août prochain.**

### 8. ESSUIE-MAINS DES TOILETTES

Le temps de remplacement des nouveaux essuie-mains est supérieur à leur utilisation. La Direction peut-elle demander à la société d'entretien de les remplacer plus fréquemment ?

**Réponse :**

**Un point a été réalisé avec la société en charge du nettoyage et le quantitatif a été ajusté pour répondre aux besoins.**

## 9. FRAIS DE DEPLACEMENT

En avril, nous avons posé cette question : « A quelle date sera publiée la note « Remboursement des frais en métropole et hors métropole, indemnités kilométriques » de 2016 ? Elle avait été émise le 17 février en 2015, pourquoi ce retard pour 2016 ? ». Comme aucune parution n'a eu lieu depuis, nous reposons cette question.

**Réponse :**

**La note du 17 février 2015 est émise par la DRH GROUPE et continue à s'appliquer tant qu'une nouvelle note n'est pas publiée.**

## 10. COMMUNICATION

Les salariés viennent de recevoir un dépliant « The 10 Golden rules ..., Ambition Boost » écrit exclusivement en anglais.

La CFTC demande à la Direction de respecter la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, en particulier l'article 1 : « Langue de la République en vertu de la Constitution, la langue française est un élément fondamental de la personnalité et du patrimoine de la France. Elle est la langue de l'enseignement, **du travail**, des échanges et des services publics. Elle est le lien privilégié des Etats constituant la communauté de la francophonie. ».

La CFTC demande à la Direction quand ce document paraîtra en français ?

Cette parution est d'autre part discriminatoire pour les salariés qui ne maîtrisent pas la langue de William Shakespeare.

**Réponse :**

**Ce dépliant n'existe aujourd'hui qu'en version anglaise.**

**Il a été diffusé dans les Départements R&D de TOSA (Domaines et CTG), pour certains rôles Engineering. DEM/MIP a fait le choix de le diffuser à tous les collaborateurs.**

## 11. RIE BURO+

Au Restaurant Inter-Entreprises de BURO+, les distributeurs d'eau ainsi que les meubles sur lesquels ils sont posés sont dans un état déplorable (aspect et fonctionnel)

La direction peut-elle intervenir auprès des services responsables pour le remplacement de ces matériels ?

**Réponse :**

**Un devis est en cours pour le remplacement de ce matériel usagé.**

## 12. NOUVELLES MACHINES A CAFE

À buroplus2 et aux ALGECO, les machines à café sont d'un nouveau modèle qui fonctionne avec une "clef". Pour mémoire, les autres fonctionnent avec le badge THALES. Or, tout le personnel ne dispose pas d'une "clef" compatible. En conséquence, lorsque des "visiteurs" TOSA viennent dans ces 2 endroits, ils doivent payer leur boisson chaude au prix fort, soit 40Cts (pour mémoire, ailleurs dans TOSA, le prix le plus élevé est de 35 Cts).

- **La CFE-CGC demande que, pour des raisons d'égalité de traitement, tout le personnel de TOSA dispose d'une "clef" compatible avec les nouvelles machines.**

**Réponse :**

**Les machines à café installées sur Buro+ et dans les Algécos ne sont pas du même fournisseur que sur le reste du site et fonctionnent en effet avec une clef. Il n'est pas envisagé de remettre une clef aux collaborateurs qui ne travaillent pas dans ces espaces.**

## 13. EAU CHAUDE POTABLE AUX ALGECOS

Si la fontaine à eau réfrigérée promise en décembre 2015 a bien été installée semaine 2016-25, le personnel attend toujours pour avoir de l'eau chaude. Une solution avait pourtant été évoquée en DP et en CHS-CT.

- **À quelle date le personnel de ce bâtiment pourra-t-il disposer d'eau chaude potable ?**

**Réponse :**

**Le service va installer une bouilloire qui sera mise à disposition dans l'espace café.**

## 14. NOUVEAU SITE INTRANET RH

Bon nombre des accords et règlements toujours en vigueur à TOSA ne sont plus accessibles sur le nouveau site (ex. convention sociale THALES et certains de ses avenants).

- **La CFE-CGC demande que ces accords et règlements soient à nouveau visibles et téléchargeables.**

**Réponse :**

**L'accord Groupe dispositions sociales et ses avenants ont été rajoutés sur l'intranet début juillet.**

**Vous trouverez ci - après le lien pour y accéder :**

**<http://intranet.peopleonline2.corp.thales/tosaressourcesshumaines/pub/accords.cfm>**

## **15. NOUVEAU SITE INTRANET RH 2**

Les descriptions des différentes IRP ne sont pas homogènes. Certaines ont la liste des élus, d'autres pas. Dans la liste de leurs membres, il manque parfois la mention des représentants syndicaux. Les noms de ceux-ci ne sont nulle part mentionnés.

**Réponse :**

**La liste des élus a été homogénéisée.**

## **16. NOUVEAU SITE INTRANET RH 3**

Les accords "sénior" accessibles sur le site ne sont pas ceux en vigueur actuellement.

**Réponse :**

**L'accord séniors a été rajouté.**

---

**PROCHAINE REUNION : 20 septembre 2016**